

# Grèves sur la PIC MPA, Aix en Provence PPDC et Port de Bouc PDC : ***Le temps est venu de réagir collectivement !***

Changements des régimes de travail (avec plus de week-end et de nuits travaillées) et suppression des pausettes pour les postiers-ères de la PIC MPA  
■ Suppression des avantages obtenus (lutte de mars 2005) sur les tickets restaurants, non-respect du protocole de fin de conflit ( juin 2015), absence de positionnement des jours de repos dans l'accord collectif pour les postiers-ères du service arrivée d'Aix PPDC ■ Pause méridienne, non comblement des départs à la retraite pour les postiers-ères du centre courrier de Port de Bouc  
■ Les raisons de lutter contre les attaques et projets de La Poste ne manquent pas et il est nécessaire de travailler à la convergence des luttes.

## ***Une convergence des luttes nécessaire sur le département et au-delà :***

Des préavis de grève locaux de 24H successifs sont déposés par SUD et d'autres syndicats, sur la PIC MPA (du 28.09 au 5 octobre), le service arrivée d'Aix PPDC (du 1er au 6 octobre) et le centre courrier de Port de Bouc (du 2 au 7 octobre).

Les revendications portées par les personnels s'articulent entre les questions de rémunération, d'emplois et de conditions de travail.

## **Ce triptyque de revendications concerne tous les postiers-ères des Bouches du Rhône et au-delà :**

L'austérité salariale que nous impose La Poste (*gel du point d'indice pour les fonctionnaires, augmentations dérisoires pour les salariés...*) n'est plus supportable, surtout au regard des résultats de l'entreprise et des contraintes à tant de sacrifices humains.

Quel centre aujourd'hui n'a pas de vacances d'emplois que La Poste ne comble pas pour raison économique, ou simplement dans l'attente de supprimer les postes en imposant toujours plus de rendement et de flexibilité ?

Combien de temps allons-nous encore accepter de travailler en sous-effectif et de pallier les conséquences des réorganisations qui allongent nos tournées, réduisent nos repos et rendent malade un grand nombre de nos collègues ?

## ***Une politique gouvernementale responsable des souffrances vécues :***

La loi QUILES en 1990 a transformé La Poste en

Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), en détruisant les PTT.

Les gouvernements successifs ont ensuite multiplié les attaques contre l'entreprise et son monopole postal, sous couvert de dérégulation européenne.

En mars 2010, la loi de transformation de La Poste en société anonyme à capitaux publics a été votée et n'a été, en somme, que le point d'orgue ou l'accomplissement de la politique menée depuis 1990. Depuis les postiers-ères vivent et subissent réorganisation sur réorganisation, avec une rationalisation des moyens et une mise en concurrence des agents dans les équipes.

## **Les lois MACRON et REBSAMEN d'août 2015, réduisent considérablement les droits des travailleurs-euses et s'attaquent au cœur du droit du travail, dans les domaines suivants :**

- ↳ Travail de nuit et du dimanche.
- ↳ Conseil des Prud'hommes.
- ↳ Renouvellement de CDD ou d'intérim.
- ↳ CE, CHSCT et Délégués du personnel.
- ↳ Fin du délit d'entrave.
- ↳ Périmètres et assouplissement des licenciements économiques.
- ↳ Médecine du travail et obligation de reclassement.
- ↳ Suppression des fiches pénibilité.

**Nous pensons qu'il est temps de lutter ensemble dans les BDR et au-delà, dans les jours à venir et notamment autour du 8 octobre 2015, jour de grève nationale interprofessionnelle.**

## **Solidaires Unitaires Démocratiques**

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

**des Activités Postales et de Télécommunications**

Marseille, le 28 septembre 2015

